

Réf: Dossier 429002

Avis de constitution

SOCIETE « FAST GROUP »

Siège Abidjan Cocody Angré 9ième tranche, non loin
de Antika Bar, Lot 835, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 25/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAST GROUP »

Objet : Construction ;Rénovation ; BTP; Fournitures de bureaux ; Évènementiels; Logistique ; Gardiennage ; Entretien bâtiment ; Nettoyage ; Commerce de matériels et matériaux de construction ; Commerce d'équipements mobiliers; Commerce d'équipement médicaux

Et pour la réalisation de l'objet social :

•? l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

•? ?l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

•? ?la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

•? ?la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

•? ?et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9ième tranche, non loin de Antika Bar, Lot 835, Ilot 36

Dirigeant(s) M BOSSON CELESTIN EHOUMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07862 du 12/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47748/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

